



Du Pacte au MEDAD...

Agir ensemble pour un « Grenelle de l'environnement » !

Conformément aux engagements pris lors de la signature du Pacte écologique de Nicolas Hulot, le Président de la République, Nicolas Sarkozy, et son Premier Ministre, François Fillon, ont créé un grand Ministère organisé autour de quatre pôles opérationnels : transport et déplacement ; habitat, aménagement urbain et aménagement du territoire ; politique énergétique ; ressources naturelles et biodiversité. Alain Juppé, Ministre d'Etat du gouvernement est installé à la tête de ce grand Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD). Les trois priorités affichées sont la lutte contre le changement climatique (objectif de diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050) ; la préservation de la biodiversité et la prévention des impacts des pollutions sur la santé. Alain Juppé, a également annoncé la création d'une taxe carbone qui figurera dans la loi finance 2008. Ministère aux missions transversales, le MEDAD aura par ailleurs pour mission d'évaluer les politiques publiques au regard du développement durable.

Un « Grenelle de l'environnement », associant les partenaires concernés (ONG, société civile, syndicats, collectivités locales et organisations patronales) sera par ailleurs organisé en octobre 2007. Les premières rencontres préparatoires ont d'ores et déjà eu lieu. Le 21 mai, le Président et le Ministre d'Etat ont ainsi reçu huit ONG

environnementales : WWF, Greenpeace, Les Amis de la Terre, la Fondation Nicolas Hulot, la LPO, FNE, RAC, la Ligue ROC et Ecologie sans Frontière. Les premiers échanges ont été l'occasion de dégager des priorités. Le « Grenelle de l'environnement » s'organisera autour de cinq groupes de travail : climat (transport, habitat et énergie), santé et pollution, animation rurale (dialogue avec les agriculteurs), ressources naturelles et gouvernance écologique (outils économiques et comptabilité nationale).

Le Comité 21 salue ces actions, qui vont dans le sens de la concrétisation du Pacte écologique et de nos cinq engagements retenus en 2005 lors des 10 ans de l'association. Nous rappelons l'impératif de voir s'inscrire ces politiques dans une logique de développement durable et non pas seulement d'environnement. De même, le Comité 21 souhaite que les questions difficiles en matière d'aménagement (route / mobilités respectueuses de l'environnement), d'alimentation (OGM, pesticides / agriculture durable), d'énergie (nucléaire, énergies fossiles / maîtrise énergétique, énergies renouvelables)... fassent l'objet de décisions novatrices, ambitieuses et concertées, y compris à l'échelle des territoires en s'appuyant sur les Agenda 21. Sur l'ensemble de ces sujets, nous attendons de la présidence française de l'Union européenne, à partir du second semestre 2008, des positions fortes.

⇒ Eric Guillon, président – comite21@comite21.org

ACTUALITE DES ADHERENTS

Un Agenda 21 pour le Bas-Rhin

Depuis cinq ans, le **Conseil général du Bas Rhin** a entrepris auprès des 33 territoires du département une démarche de diagnostic et de concertation. Intitulée « Des Hommes et des Territoires », cette politique s'est fixée pour objectifs de mettre l'homme au cœur de son action et de contribuer à l'équilibre des territoires. Fruit de cette construction collective (2 000 partenaires et 10 000 acteurs locaux mobilisés), l'Agenda 21 départemental a été adopté le 4 avril 2007 autour de 120 projets, dont la majorité est d'ores et déjà en cours de réalisation : plan des circulations douces (650km de pistes cyclables), réalisation d'un bilan Carbone, prise en charge de 50% du prix des abonnements des agents, adoption d'un schéma département des espaces naturels sensibles, création d'une maison départementale des handicapés, projets de coopération dans le domaine de l'eau avec le **WWF**...

www.cg67.fr/index.asp?fic=page&id=12595

⇒ Janie Mantelet - janie.mantelet@cg67.fr

Chèque solaire en Languedoc-Roussillon

Le **Conseil Régional du Languedoc-Roussillon** propose depuis janvier 2007 un « chèque solaire » d'une valeur de 700 € aux particuliers qui souhaitent s'équiper d'un chauffe-eau solaire individuel ou d'un système solaire combiné (chauffage et eau chaude sanitaire). Cette prime fait partie

du « Plan Solaire » du Languedoc-Roussillon qui prévoit également un crédit d'impôt de 50% du coût de l'équipement. Pour bénéficier de cette aide, l'installation doit être mise en œuvre par un professionnel adhérent au dispositif « chèque solaire », agréé QUALISOL, et le matériel installé doit répondre aux exigences du référentiel établi par Enerplan. Cette politique incitative est financée en partie par le Fonds de développement des énergies renouvelables créé en 2006 par la Région, qui dispose pour cette année 2007 de 16,4M€.

www.cr-languedocroussillon.fr/3252-le-cheque-solaire.htm

⇒ Jean-Jérôme André - jean-gerome.andre@cr-languedocroussillon.fr

Bâtiments et Changement Climatique

Le SBCI (Sustainable Building and Construction Initiative) lancé l'année dernière par le **PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)** a présenté son nouveau rapport « Bâtiments et Changement Climatique » : état des lieux, enjeux et opportunités », lors de sa réunion annuelle du 2 au 4 avril 2007 à Rabat (Maroc). Ce rapport qui s'adresse aux gouvernements, industries et consommateurs, montre que la construction durable peut avoir des effets considérables dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'application de solutions simples lors de la construction : orientation solaire, ventilation naturelle, amélioration de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment, utilisation de matériaux de construction recyclables et campagne d'information et de sensibilisation,

ACTUALITES DES ADHERENTS

permettrait d'éviter 1/5 de la consommation d'énergie en Europe soit l'émission de plus de 45 millions de tonnes de CO₂ et d'1,8 milliards de tonnes de CO₂ dans le reste du monde d'ici 2010. La lampe fluorescente est développée en exemple. Le passage mondial à son utilisation éviterait l'émission de 470 millions de tonnes de CO₂ en 2010, soit près de la moitié des objectifs de réduction du Protocole de Kyoto. www.unep.fr/pc/sbc/publications.htm
⇒ Robert Bisset - robert.bisset@unep.fr

5^{ème} bougie du « Toit Bleu » du CLER

Le Comité de Liaison Energies Renouvelables (CLER) fête le 5^{ème} anniversaire du « Toit Bleu » : le toit photovoltaïque des bureaux du CLER de Montreuil était raccordé au réseau EDF le 9 avril 2002. En produisant 21,62 MWh par an, le « Toit Bleu » a dépassé les estimations. En 5 ans, ce sont 110 000 kWh qui ont été produits par cette installation de 220 m² de capteurs, soit l'équivalent de la consommation électrique spécifique (éclairage, électroménager, hi-fi...) de plus de 6 familles chaque année. Cette installation a coûté 150 000 € et a été financée par l'Union européenne (35%), la **Région Ile-de-France** (20%), l'OP-HLM de Montreuil (15%), l'ADEME (15%), le **Département de Seine-Saint-Denis** (10%) et Greenpeace (5%). www.cler.org (rubrique Infos)

⇒ Stéphanie Vautier - stephanie.vautier@cler.org

2^{ème} édition du concours Energy Trophy+

Le **CIRIDD** (Centre international de ressource et d'innovation pour le développement durable) coordonne en France l'édition 2007-2008 du concours européen Energy Trophy+. Du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, il a pour objectif d'accompagner le changement de comportement des employés dans les entreprises et les collectivités afin de diminuer les consommations d'énergie. La 1^{ère} édition 2004/2005 de cette compétition européenne avait accueilli 38 organisations de 6 pays européens. Les participants avaient alors économisé 3 700 MWh, 1 885 tonnes de CO₂ et 200 000 €. Pour l'année 2007-2008, 350 participants représentant 18 pays européens sont déjà inscrits. Energy Trophy+ décernera un prix aux participants ayant effectué la plus forte réduction d'économie d'énergie et un prix de la meilleure communication interne. www.energytrophy.org

⇒ Bérengère Mijno - berengere.mijno@ciridd.org

Voyages-sncf.com lance la compensation volontaire

Après l'EcoComparateur et les Trophées du tourisme responsable dont le Comité 21 est partenaire, **Voyages-sncf.com** propose sur son site la possibilité aux voyageurs de compenser leurs émissions de GES. Basée sur une démarche volontaire, cette compensation est calculée en ligne en fonction du trajet entrepris. En partenariat avec Action Carbone, le voyageur peut donc participer au financement de projets sobres en carbone (efficacité énergétique, énergies renouvelables, reforestation). Vous allez à Marrakech pour les vacances ? La compensation de vos émissions vous coûtera 8,38 € soit 2,85 € après déduction d'impôts... Pour rappel, ce voyage émet 559 kgEq CO₂.

⇒ Céline Decoster - cdecoster@voyages-sncf.com

Partenariat La Poste et Euromed Marseille

Le groupe **La Poste et Euromed Marseille Ecole de Management** ont signé une convention de partenariat le 2 avril 2007 pour créer la « Chaire La Poste développement durable ». La Poste aura un accès aux travaux des chercheurs, enseignants et professeurs experts dans les domaines liés au développement durable et pourra bénéficier de formations et de conseils spécifiques pour ses collaborateurs. Euromed Marseille profitera pour ses élèves,

enseignants et chercheurs, de l'expertise de La Poste dans la mise en œuvre de projets opérationnels de développement durable. Tous les ans, La Poste proposera aux étudiants de l'école des stages et des sujets d'études à traiter dans le cadre de leur cursus. www.laposte.fr/presse_256.html

⇒ Mouna Aoun - mouna.aoun@laposte.fr

⇒ Caroline Buchotte - caroline.buchotte@euromed-marseille.com

La SNCF s'engage pour 2006-2008

A l'occasion de la publication du sondage TNS SOFRES qui met en avant que 69% des Français pensent que le train sera le principal mode de transport dans les années à venir, la **SNCF** présente ses enjeux et engagements pour le développement durable. Après les opérations « Rendez-vous Egalité et Compétences » (forums de recrutement organisés dans les quartiers en difficulté) et « Gare laboratoire d'accessibilité » à Paris-Montparnasse pour tester les solutions avec les voyageurs handicapés, la SNCF rappelle ses 4 axes de travail pour 2006-2008 : la responsabilité sociale et sociétale (réalisation de sa notation extra-financière, création d'un Conseil d'orientation du développement durable et d'une cartographie de partenariats) ; les atouts écologiques du mode ferroviaire (un plan d'optimisation et de réduction des consommations d'énergie) ; l'amélioration de sa gestion environnementale ; l'engagement des salariés pour le développement durable (valorisation de bonnes pratiques et renforcement de la sensibilisation et la formation en interne). www.developpementdurable.sncf.com/index.html

⇒ Eric Flamand - eric.flamand@sncf.fr

9 entreprises pour lutter contre l'obésité

Le 26 février 2007, 6 mois après le lancement du 2^e Programme National Nutrition Santé (PNNS 2), le Ministère de la Santé signe la Charte d'engagements nutritionnels avec 6 villes (dont **Beauvais**) et 9 entreprises (dont **Carrefour, Coca-Cola, Monoprix**). L'objectif principal de cette charte est la lutte contre l'obésité. Les maires s'engagent chaque année à réaliser une action forte sur la nutrition (cantine scolaire, activité physique en ville, nutrition des personnes âgées ou actions avec l'hôpital). Pour les entreprises, l'engagement doit se manifester dans 3 domaines : la composition des produits existants, la mise au point de produits nouveaux de substitution et le marketing/publicité. Parmi les engagements énoncés pour la période 2006-2010, **Monoprix** choisit de signaler les caractéristiques nutritionnelles clés des produits à l'aide d'un pictogramme qui sera présent d'ici 2008 sur 800 produits. **Carrefour** va réduire en priorité la teneur en sucre des produits destinés aux enfants d'ici 2009. Quant à **Coca-Cola**, l'entreprise s'interdit tout écran publicitaire à destination des moins de 12 ans.

⇒ www.sante.gouv.fr/hm/actu/engagements_nutritionnels/dossier_de_presse.pdf

Une charte pour l'éco-région Ile-de-France

Le 15 mai 2007, le **Conseil régional d'Ile-de-France** a signé la Charte « Pour une dynamique de développement économique innovant au service de l'Eco-région en Ile-de-France » avec 23 entreprises franciliennes (dont les adhérents du Comité 21 : **Aéroports de Paris, Air France, Areva, Carrefour, EDF Ile-de-France, France Télécom Paris, Gaz de France, Schneider Electric, SNCF, SPIE Suez, Total et Veolia Eau**). Elles s'engagent à soutenir la réalisation de projets de développement durable exemplaires et innovants. Ces projets doivent viser le décloisonnement des secteurs d'activités, le travail collaboratif et les partenariats opérationnels public-privé autour de 5 axes : valorisation matière, gestion du cycle de vie des produits ;

aménagement/transport ; énergie/efficacité énergétique ; formation/éducation/insertion/diversité.

www.iledefrance.fr/lactualite/environnement/environnement/les-entreprises-signent-une-charte-du-developpement-durable/

⇒ Sandrine Kocki - sandrine.kocki@iledefrance.fr

Le réseau Cohérence et l'économie sociale

Le 19 avril 2007, la **Fondation Crédit Coopératif** a décerné à Rennes les « Prix et Trophée de l'initiative en économie sociale ». Ces prix récompensent des réalisations exemplaires menées par des entreprises de l'économie sociale. Le Prix régional a été remis au **Réseau Cohérence** pour son projet de « l'Identifiant Cohérence ». Il s'agit d'une certification participative pour une démarche de progrès dans la production de biens et de services : élevage porcin, système herbager (produits laitiers) et éco-habitat. Cohérence apporte ainsi aux projets la caution du réseau de professionnels du Grand Ouest engagés dans une démarche de développement durable depuis 1997. www.reseau-coherence.org/

⇒ Julian Pondaven - julian.pondaven@reseau-coherence.org

Les banques françaises en question

Les Amis de la Terre viennent de publier le rapport « Banques françaises, banques fossiles ? » qui analyse les politiques climatiques des 10 principales banques françaises. Les notes s'échelonnent entre 0,5 et 4,5 sur 10. Le **Crédit Coopératif** et **Dexia**, adhérents du Comité 21, arrivent en tête du classement. Selon l'association, les émissions indirectes de CO₂ des banques françaises représentent 5% des émissions mondiales soit 3,2 fois les émissions totales de la France. Face à ce constat, Les Amis de la Terre recommandent une politique climatique en 7 axes (politique transversale sur le climat, transparence des financements dans le secteur énergétique, reporting et réduction des émissions indirectes...). En parallèle, Les Amis de la Terre publient le guide éco-citoyen sur les banques françaises, « Environnement : comment choisir ma banque ? », réalisé en partenariat avec la **CLCV**, à destination du grand public. www.amisdelaterre.org (rubrique presse-publications)

⇒ Sébastien Godinot - finance@amisdelaterre.org

Les femmes à l'honneur avec Yves Rocher

Le 6^{ème} Trophée « Terre de Femmes » de la **Fondation Yves Rocher**-Institut de France a récompensé des projets pour le développement durable portés par 38 femmes originaires de 11 pays. La lauréate du prix France (15 000€) est Dorothee Eisenbeis pour l'association « Terre d'ADELES ». Cette association a pour objectif le développement d'échanges locaux équitables et solidaires. Les Jardins d'ADELES sont des potagers solidaires de proximité, cultivés sur 0,75ha selon des méthodes biologiques, permettant à 30 familles d'accéder par abonnement à un panier hebdomadaire de légumes anciens et biologiques. Aujourd'hui, les Jardins d'ADELES fournissent 100 familles. La lauréate du Grand Prix international (10 000€) est la Suisse, Regula Ochsner, présidente de l'Association pour le Développement de l'Énergie Solaire (ADES), pour un projet d'énergie solaire à Madagascar. www.yves-rocher-fondation.org

⇒ Aurélie Carré - aurelia.carre@yrnet.com

« Pas d'École, pas d'Avenir ! »

Du 14 au 27 mai s'est déroulée la 6^{ème} édition de la campagne de solidarité internationale « Pas d'École, pas d'Avenir ! » coordonnée par la **Ligue de l'Enseignement**. Cette campagne favorise l'accès de tous les enfants à l'éducation, un des Objectifs du Millénaire de l'ONU, en finançant des projets locaux grâce à la collecte de fonds dans les établissements scolaires. Les dons récoltés (près d'un million d'euros depuis la 1^{ère} édition en 2002) sont ensuite répartis pour financer des projets dans différents

pays : la construction d'un centre de ressources et de formation dans une province du Burkina Faso, des activités d'appui à la scolarité, des activités culturelles, sanitaires et médicales pour les enfants des rues de Madagascar, la construction d'un centre d'éducation populaire au Pérou, le développement de l'informatique dans les écoles sénégalaise... www.laligue.org (rubrique Solidarité Internationale – Pas d'École, pas d'Avenir !)

⇒ Hélène Guinot - hguinot@laligue.org

85 labellisations Eco-Ecoles 2006-2007

Le 22 mai dernier, à l'occasion du 2^e séminaire Eco-écoles, la **Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (FEEE)**, en partenariat avec **Eco-Emballages**, le Réseau Ecole et Nature et la Fondation ensemble, ont labellisé 85 établissements scolaires (26 en 2005/2006). Ce label international, créé en 1994, s'adresse aux établissements primaires, collèges et lycées qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de développement durable. Les élèves et les professeurs en partenariat avec les parents d'élève et les élus locaux travaillent successivement sur 4 thèmes prioritaires : l'alimentation, l'eau, l'énergie et les déchets. Près de 20 000 écoles sont engagées dans la démarche Eco-Ecoles dans plus de 40 pays. A l'occasion du 3^e appel à projet 2007 (inscription jusqu'au 1^{er} juin), Eco-écoles a édité une brochure sur les informations clés du programme et les premiers projets labellisés : <http://eco-ecole.org/images/stories/pdf/lbp06.pdf>

⇒ Romain Bouillon - romain.bouillon@f3e.org

SUIVI DES ENGAGEMENTS

Engagement 1 :

Schneider Electric signe le Pacte écologique

Le 2 avril 2007, **Schneider Electric** est devenue la 1^{ère} entreprise signataire du Pacte écologique de **Nicolas Hulot**. Cette signature s'inscrit dans la continuité de l'engagement environnemental de l'entreprise initié en 1996 qui vise à l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses sites (90% des sites sont certifiés ISO 14001), la pratique de l'éco-conception et de l'éco-production, et l'éducation à l'environnement de ses collaborateurs et partenaires. D'ici fin 2008, l'entreprise s'est donnée plusieurs objectifs précis : réduire de 10% le niveau de consommation énergétique par employé ; s'assurer que 100 % des employés ont une couverture sociale de base ; baisser de 20% par an les arrêts pour accident de travail... S'ajoute aujourd'hui les 10 objectifs énoncés par le Pacte : organiser la baisse de la consommation énergétique et des émissions de GES, sortir du tout routier dans les transports, concevoir des produits industriels durables et recyclables... www.schneider-electric.com

⇒ Gilles Vermot-desoches - gilles.vermot-desroches@mail.schneider.fr

Engagement 2 :

« Sauvons les bijoux naturels » avec le WWF

Le 5 avril 2007, le **WWF** a publié un rapport « Sauvons les bijoux naturels du changement climatique » qui dénonce les conséquences désastreuses du changement climatique sur des écosystèmes remarquables. Le **WWF** y présente les 10 « merveilles naturelles », les risques qu'elles encourent et leurs projets pour les préserver. Pour la Grande Barrière de corail australienne menacée par le réchauffement de l'eau, le WWF fait pression sur le gouvernement et les industriels pour qu'ils limitent les émissions de GES. Pour le plus grand désert d'Amérique du Nord, le Chihuahua, le WWF travaille avec des partenaires régionaux et locaux pour permettre un approvisionnement régulier en eau pour les exploitants et l'environnement... [www.wwf.fr/s_informer/nos_missions/changement_climatique/documents/\(offset\)/2](http://www.wwf.fr/s_informer/nos_missions/changement_climatique/documents/(offset)/2)

⇒ Agnès Poiret - apoiret@wwf.fr

NOUVEAUX ADHERENTS

Depuis 1967, **Villa Soleil** conçoit et construit des maisons individuelles dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche et de l'Isère. En 2006, l'entreprise réalise sa première maison bioclimatique en partenariat avec l'Ademe et **Gaz de France**. Elle incite désormais les particuliers à construire des maisons durables, respectueuses de l'environnement. En interne, elle propose des aides à l'acquisition d'équipements propres à ses collaborateurs (panneaux solaires, récupération d'eau de pluie, véhicule propre...). www.villa-soleil.com

⇒ Karine Beaugiraud - karine.beaugiraud@soleil-communication.com

Entreprise de 7 salariés (dont 1 basé au Brésil et 1 au Salvador), **EcoAct** a été créée en 2005. Cette société travaille au développement de partenariats pluri-acteurs (entreprises, collectivités territoriales, ONG) pour l'ancrage territorial de projets. Elle propose aux entreprises soucieuses de s'engager dans une démarche responsable 4 programmes de développement durable et de compensation carbone : « Journée EcoSolidaire », « Pack Neutralité Carbone », « Terre & Hommes », « Planète Solidaire ». Ses clients et partenaires: **General Electric, Coca-Cola, CG Val d'Oise, Hauts de Seine, Essonne...** www.eco-act.com

⇒ Elodie Hanff - elodie.hanff@eco-act.com

Représentant plus de 680 promoteurs et constructeurs de maisons individuelles répartis sur l'ensemble du territoire, **l'UCI-FFB** (Union des constructeurs immobiliers - Fédération française du bâtiment) fournit une assistance dans les domaines juridiques, économiques, fiscaux et techniques relatifs aux activités de la construction immobilière. Elle s'est dotée en 2007 d'une stratégie de développement durable : recherche, élaboration de chantiers test, usage des déchets de chantier, énergie dans la construction... Un des engagements de cette organisation est de diffuser cette démarche au sein du réseau d'entreprises adhérentes. www.uci-ffb.fr/

⇒ Olivier Burot - buroto@uci.ffbatiment.fr

Le **Conseil général de la Corrèze** se lance dans l'élaboration d'un Agenda 21 départemental. Le Conseil général prévoit la création d'un Conseil départemental du développement durable (C3D), qui assurera le suivi et la coordination de cette nouvelle dynamique. Cet Agenda 21 s'articulera autour de 3 axes : maintenir un équilibre entre urbain et rural, améliorer les conditions de vie pour tous, rendre les bourgs et les villes attractifs. Pour démultiplier l'Agenda 21 local sur le territoire corrézien, le Conseil général est partenaire de l'Association « Notre village terre d'avenir » qui soutient la mise en œuvre du développement durable dans les territoires ruraux. www.cg19.fr

⇒ Luc Buisson - lbuisson@cg19.fr

La ville **Colombes** s'est engagée par une politique active de propreté, la mise en valeur de sa coulée verte ou le développement de son centre nature en tant qu'outil pédagogique. Pour renforcer son action, elle a créé un « service d'écologie urbaine », chargé de la réflexion sur le développement durable communal. A sa demande, elle a fait l'objet d'une évaluation « développement durable » par l'agence Arcet Notation. Elle a obtenu un BB++ sur une échelle allant de AAA à D, accompagné de l'attribution du label « Terre durable ». Colombes devient ainsi la 1^{ère} Ville d'Ile-de-France à s'être soumise à cette procédure de notation sollicitée. www.mairie-colombes.fr

⇒ Bernard Famy - b.famy@mairie-colombes.fr

RENCONTRES-DEBATS DU COMITE 21

dans le cadre des invitations que le Comité 21 a lancées aux principaux candidats à l'élection présidentielle 2007

Bruno Rebelle, Conseiller environnement de Ségolène Royal, est venu présenter le projet d'« excellence environnementale » de la candidate socialiste le 4 avril 2007. Ce projet s'organise autour de trois priorités : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité en France et dans le monde, et la réduction des pollutions diffuses de l'air et de l'eau, qui ont pour objectif final de diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050. Le vice-premier ministre chargé du développement durable et de l'aménagement du territoire prévu dans le programme socialiste, devra appliquer des mesures concrètes comme l'isolation thermique de 400 000 logements anciens par an, un plan national de développement des énergies renouvelables pour atteindre une part de 20% dans la production énergétique d'ici 2020, une réforme de la fiscalité écologique selon le principe du pollueur-payeur... pour faire du développement durable un outil pour favoriser l'emploi et les technologies (100 000 emplois pourraient être créés grâce à l'application de normes thermiques plus strictes dans l'habitat), et pour reconstruire une Europe sociale et environnementale.

Nathalie Kosciusko-Morizet, Députée de l'Essonne et Conseiller environnement et développement durable de Nicolas Sarkozy, a présenté le 3 mai le projet « Environnement et développement durable » du candidat. Ce programme a pour objectif prioritaire de conjuguer écologie et économie en développant la création d'emplois dans ce secteur (actuellement, moins de 400 000 emplois en France contre 1 300 000 en Allemagne) et en donnant une vraie dimension européenne et internationale à l'environnement. Des mesures concrètes ont été présentées : sur le plan institutionnel, la création d'un grand ministère du développement durable fédérant les compétences environnement, énergie et transports ; la mise en place d'une politique fiscale incitative (biens de consommations) et dissuasive (transport routier), afin, entre autre, d'alléger le coût du travail. Pour le candidat, la fiscalité environnementale doit doubler à l'horizon 2012 (5% contre 2,3 % du PIB aujourd'hui). Il s'agit aussi de renforcer le crédit d'impôt pour les équipements propres à hauteur d'1 milliard d'euros, de diminuer la TVA des produits respectueux de l'environnement au taux réduit de 5,5% et de réformer la fiscalité sur le transport routier avec une éco-redevance pour les camions "pollueurs" (soit un gain estimé entre 500 000 à 1 million d'euros). D'autres thèmes ont été abordés tels que le soutien de l'agriculture biologique (en France, les 2/3 des produits bio consommés sont aujourd'hui importés) et la maîtrise de l'étalement urbain en réaffirmant un leadership de la puissance publique. Pour conclure, Nathalie Kosciusko-Morizet a insisté sur le rôle positif que pourrait avoir l'Etat en matière d'information des citoyens-consommateurs sur les enjeux de l'environnement et du développement durable.

Retrouvez les comptes-rendus de notre rencontre-débat sur www.comite21.org/rencontres_debats/index.htm

L'ESPRIT DE SEVILLE : MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS D'AALBORG

Du 21 au 24 mars 2007 à Séville (Espagne), 2 ans après l'adoption des engagements d'Aalborg, les villes signataires se sont réunies, pour faire l'inventaire des résultats obtenus et envisager les actions futures. Cette manifestation a réuni plus de 1 500 participants. Le Comité 21, en partenariat avec l'Association des Maires des Grandes Villes de France, a organisé une délégation de collectivités françaises pour témoigner de l'avancement des Agenda 21 en France.

Délégation française de Séville :

Villes d'**Angers**, Bordeaux, **Clermont-Ferrand**, Echirolles, **Lille**, **Le Havre**, Orléans, **Nantes**, Paris, **Saint-Denis**, Saint-Etienne, Tours ; Communautés urbaines de **Dunkerque**, de **Lille**, de **Mulhouse** ; **Conseil général de Seine-Saint-Denis**.

Lors des ateliers, les collectivités européennes se sont engagées à : adapter les politiques et les actions pour répondre aux défis de la durabilité ; assurer un progrès dans leurs propres engagements d'Aalborg ; démocratiser les engagements en impliquant tous les acteurs concernés (élus locaux, politiques, citoyens, entreprises et partenaires) ; inspirer et motiver d'autres villes et collectivités locales à adhérer aux engagements d'Aalborg.

Trois axes ont été spécifiquement débattus pendant les 3 jours de la manifestation :

? L'urgence Climatique

L'inquiétude est partagée sur les changements climatiques et les risques qu'ils font peser sur l'avenir des villes. Le nombre important de publications des villes sur les émissions de CO₂ ou sur les politiques de mobilité durable témoignent de cette mobilisation des collectivités pour lutter contre les impacts environnementaux et sanitaires, contre la congestion et la dégradation du milieu urbain. Ronan Dantec, adjoint au maire de **Nantes** et vice-président de la **Communauté urbaine**, a présenté un projet innovant : l'installation d'une centrale photovoltaïque sur l'île de Nantes (1500 m² de panneaux). Gilles Mahé, adjoint au maire d'**Angers**, a exposé le projet d'aménagement d'un quartier durable, au nord d'Angers : constructions en HQE, espaces verts, modes de déplacements doux, diversification de l'habitat et des activités, mobilisation et dialogue avec les habitants, ... Danielle Poliautre, adjointe au maire de **Lille**, conseillère à la Communauté urbaine, a présenté la démarche lilloise en faveur des achats responsables et notamment le renouvellement de son marché public « éclairage ». Celui-ci prévoit 42 % d'économie d'énergie sur 8 ans en supprimant les lampes boules, en installant des réducteurs de puissance et en s'équipant de lampes à basse consommation. Ce même marché est mis en œuvre avec la fourniture de 25 % d'électricité provenant de ressources renouvelables (certificats verts à l'appui).

? L'évaluation des Agenda 21

De nombreuses collectivités ont formulé la nécessité de se doter d'instruments d'évaluation. Visiblement, le chantier est ouvert partout en Europe avec les mêmes difficultés rencontrées, même si le degré de prise en compte et d'expertise est évidemment très variable. Jean-Paul Vial, élu de la ville d'Echirolles (Communauté d'agglomération de Grenoble), a présenté la méthode d'évaluation de l'Agenda 21 de la ville. La démarche a été lancée à Echirolles en 2000, avec la création d'un atelier évaluation composé d'une vingtaine de personnes volontaires (élus, agents communaux, habitants). La ville publiera l'ensemble de l'évaluation en juin 2007. La ville de **Clermont-Ferrand** a également mis à disposition son Agenda 21 « actualisé » sur le stand de la délégation française. Ce nouvel Agenda 21 repose sur une évaluation partagée entre les services municipaux, la Communauté d'agglomération de Clermont

Ferrand, l'**ADEME**, la DIREN, le Conseil régional, le Conseil général, le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) et la T2C (société de transports en commun de l'agglomération clermontoise), les comités de quartier, les associations concernées par le thème et les fournisseurs d'énergie.

? La coopération internationale

La coopération a été abordée sous 3 angles :

- La nécessité, compte-tenu de l'urgence des défis à relever, de construire des réseaux nationaux et européens opérationnels sur les Agenda 21, à l'instar de la coordination italienne des Agenda 21, du Comité 21 français, du réseau Xarsa des villes catalanes ou du programme 2020 Adriatic 2020. Une réunion entre les différents réseaux a été organisée le vendredi 23 mars pour réfléchir à la création d'un réseau de réseaux des Agenda 21 en Europe.

- Le rôle des collectivités locales dans la contribution à la lutte contre la pauvreté. Ludovic Piron, chef de projets à l'Association des Maires des Grandes Villes de France, a présenté la loi « Oudin » qui permet aux collectivités françaises d'affecter 1% de leur budget eau et assainissement au financement d'actions de coopération décentralisée.

- L'intérêt du « benchmark » entre les collectivités européennes et le développement des jumelages d'Agenda 21. Antoine Charlot a insisté sur ce point lors de l'atelier de clôture du projet européen Enviplans.

Le projet européen South Urban

Enviplans, cofinancé par le Direction Générale de l'Environnement de la Commission européenne, a été lancé en janvier 2005 pour inciter les collectivités territoriales de l'Europe méridionale à mettre en œuvre la stratégie thématique pour l'environnement urbain. Fruit de deux années d'échanges menées au sein des collectivités partenaires (françaises, italiennes, adriatiques), l'ouvrage propose une radioscopie des enjeux et des réponses pour intégrer la gestion de l'environnement dans les politiques urbaines. Ces lignes directrices s'appuient sur des expériences très concrètes et des études de cas. Sur demande au Comité 21.

⇒ Antoine Charlot - charlot@comite21.org



La mobilisation citoyenne

La rencontre de Séville était également l'occasion de débattre sur l'implication des citoyens et notamment celle des jeunes dans la mise en œuvre du développement durable. Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, a mis l'accent sur la participation citoyenne dans la démarche Agenda 21 de la ville, en décrivant les mécanismes de concertation mis en place (conseils de quartiers, conseils des jeunes, ateliers participatifs) autour des 5 défis identifiés : la lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre du plan climat, la préservation des ressources naturelles, la cohésion sociale et les solidarités pour mieux vivre ensemble, le développement économique responsable, la participation de tous.

La 6^{ème} conférence en France ?

L'idée d'organiser la prochaine Conférence des villes durables en France a fait son chemin pendant la conférence de Séville et des premiers contacts ont eu lieu entre l'ICLEI, le Comité 21 et l'AMGVF. Une rencontre au siège de l'ICLEI sera prochainement organisée.

⇒ Antoine Charlot - charlot@comite21.org

LE COMITE 21 EN ACTION

Agenda du Comité 21

1/6 : Paris - Participation de Nicolas Blanc à l'atelier « Partenaires et collectivités » organisé par **La Poste**

1/6 : Paris - Intervention de Nicolas Blanc sur « Enjeux du développement durable : entreprises et collectivités s'engagent » dans le cadre de la convention nationale de **l'Union des constructeurs immobiliers (UCI)**

6/6 : Paris - Participation de Ugo Toselli au Conseil national du tourisme

6/6 : Paris - Réunion du Comité de sélection des Trophées de Tourisme responsable organisés par **Voyages.scnf.com**

7/6 : Paris - Intervention d'Ugo Toselli sur le tourisme durable à l'Assemblée générale du CETO (Association des tours opérateurs français)

13/6 : Paris - Participation de Nicolas Blanc au jury du concours « Initiatives Grandes Écoles pour le Développement Durable » organisé par la **Fondation BMW**

19/6 : Paris - Assemblée Générale du Comité 21

20/6 : Nancy - Intervention de Christine Delhaye sur les Agenda 21 scolaires au séminaire de l'IUFM de Lorraine

22/6 : Paris - Intervention de Nicolas Blanc sur « Développement durable : comportements citoyens, pratiques professionnelles » de l'Agence régionale de développement d'Ile-de-France

26/6 : Valenciennes - Intervention de Nicolas Blanc au colloque de clôture du CHEE&DD Valenciennes « Se loger, se nourrir, se déplacer »

Colloque sur la consommation d'énergie

Le **5 avril 2007**, dans le cadre de la Semaine du développement durable, Nicolas Blanc, responsable Entreprises, a animé une table-ronde sur le thème : « Maîtriser les consommations d'énergie, s'approvisionner aux énergies renouvelables, des industriels et des collectivités témoignent », à **PESCP-EAP**, organisée par le Comité 21 en partenariat avec Elyo (groupe **SUEZ**). Les débats ont démontré comment les deux grands leviers d'actions complémentaires à la disposition des consommateurs et des acheteurs professionnels, la maîtrise énergétique et les énergies renouvelables, peuvent contribuer à la réduction des émissions de GES. La présentation de deux cas, celui de la papeterie Giroux et celui de la ville de La Rochelle, a permis d'illustrer ces propos et de voir les avantages économiques, techniques et environnementaux de la mise en pratique de ses deux leviers.

⇒ Nicolas Blanc - blanc@comite21.org

Un réseau pour la consommation durable

La Semaine du développement durable a été l'occasion pour le **Mouvement « Vraiment Durable »** de lancer le « réseau citoyen pour la consommation durable », le 4 avril 2007, présidée par Bettina Laville, présidente du Mouvement et présidente d'honneur du **Comité 21**. Sont intervenus : le philosophe Gilles Lipovesty, la sociologue Danièle Rapoport, le responsable du programme « Economie responsable » du **Comité 21**, Nicolas Blanc, et le président de l'institut de sondage **LH2**, Luc Balleroy pour présenter et commenter l'étude l'état et l'avenir de la consommation durable et le sondage « Les Français et la consommation durable ». Ce nouveau réseau a pour objectif de généraliser les nouvelles pratiques de consommations durables en incitant l'offre à se développer grâce à la réunion des parties prenantes, à la circulation d'informations, et à un lien entre les citoyens et les professionnels. Les consommateurs sont prêts à s'engager pour une consommation « durable ». D'après le sondage réalisé par **LH2**, 54% de la population connaît la notion et 92% se dit prête à traduire ses aspirations éthiques dans ses achats. www.vraiment-durable.org/reseau-citoyen-pour-la-consommation-durable.php

⇒ Nicolas Blanc - blanc@comite21.org

Forum Global City à Lyon

Le 15 mai à Lyon, Eric Guillon, président du Comité 21, est intervenu lors Forum Global City, forum international des décideurs de la ville, organisé par le Grand Lyon, **l'AMGVF**, **l'ICLEI**... Les intervenants parmi lesquels Michel Delebarre (député-maire et président de la **Communauté Urbaine de Dunkerque**) et Jean-Marie Bockel (président de **l'Association des Maires de Grandes Villes de France**) ont débattu sur le thème « Demain la ville durable ? Quelles stratégies choisir pour quels impacts économiques ? » Le débat a notamment porté sur la question de la compatibilité entre le respect de l'environnement et le développement économique.

L'étude des « Quartiers durables : un exemplaire de démarche intégrée et participative » réalisée par le Comité 21 a été présentée à cette occasion.

www.globalcityforum.net/index.php?pid=161&id=32

⇒ Antoine Charlot - charlot@comite21.org

A Lire

. « **Terres d'avenir, pour un mode de vie durable** », de Philippe Desbrosses, Emmanuel Bailly et Thanh Nghiem, nous informe sur les ravages de l'agriculture; de l'élevage industriels et sur les avantages de l'agriculture biologique. Les trois auteurs, d'origines et de cultures très différentes, ont associé leurs connaissances, leurs expériences et leurs espérances respectives. Ce livre veut donner les clés de compréhension de la situation de l'homme dans « sa prison de croyances et d'idolâtries ». Editions Alphée - 268 pages - avril 2007 - 19,90€
⇒ www.editions-alphee.com/livre.php?livre_id=86

. **Livre Vert sur les déchets « Objectif 2007-2017 : zéro déchet non triés, non recyclés, non valorisés »** par **Eco-Emballages**. La France est un des pays les plus avancés en Europe dans la valorisation des emballages ménagers, plus de 47 000 entreprises adhèrent et contribuent au programme de recyclage symbolisé par la présence d'un Point Vert sur les emballages ménagers. 76% des emballages ménagers usagés sont valorisés chaque année soit 3M de tonnes d'emballages. C'est pour préserver cette position qu'**Eco-Emballages** met à disposition des décideurs publics 40 propositions pour une maîtrise durable des déchets municipaux autour de 5 problématiques : mieux concevoir, mieux recycler, mieux vivre, mieux organiser et mieux financer.. www.ecoemballages.fr/espace-presse.html
⇒ Anne de Lander - anne.delander@ecoemballages.fr

Eco-Dates

7-8/6 : Montpellier - « Education à l'environnement pour un développement durable - Informer, former ou éduquer ? » - Graine Languedoc-Roussillon - <http://grainelr.org>

14/6 : Paris - Débat public sur le thème Relations publicité et développement durable - Bureau de vérification de la publicité (BVP) - www.forum-bvp.org

14-20/6 : Cerisy La Salle - « Développement durables : nouvelle voix, nouveaux passages » - Centre culturel international de Cerisy la Salle - www.cci-cerisy.asso.fr

18-22/6 : Genève - Colloque international évaluation environnementale et transports « Concepts, outils et méthodes » SIFÉE en partenariat avec l'IEPF - www.sifee.org/Suisse/suisse2007.htm

19-20/6 : Paris - Colloque national « Prévention et gestion des déchets dans les territoires : les bonnes pratiques » - **ADEME** - www.ademe.fr - rubrique manifestations

20/6 : Paris - « Energie et territoires : nouveaux enjeux » - CNER - www.cner-France.com/public/?page=les-colloques

Comité 21 - 132 rue de Rivoli - 75001 Paris

tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org - www.comite21.org